



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Mercredi 27 Mars 2024

Date de convocation

\*\*\*

Le 18 Mars 2024

Nombre  
d'Administrateurs

\*\*\*\*\*

En exercice..... 17

Présents..... 12

Votants..... 12

DL-2024-01

Objet

\*\*\*\*

Rapport d'Orientation  
Budgétaire

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Vingt-sept Mars à Dix-Huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente.

Étaient Présents :

Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente, Madame Mathilde BARBIEUX, Madame Priscilla DZIEWBOWSKI, Monsieur Joël QUENTIN, Madame Jeanne-Marie BINOT, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Bruno MOUFTIEZ, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Monsieur Bruno LECLERCQ, Monsieur Frédéric DEROT, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY.

Étaient Absents excusés :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, Monsieur Jean-Claude VILLAIN.

Était Absente :

Madame Martine WOLF, Madame Janine LECAILLE, Madame Loetitia ARENA.

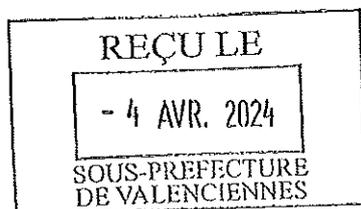
Exposé :

Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicables aux Centres Communaux d'Action Sociale des communes de 3 500 habitants et plus, prévoyant qu'un rapport doit être présenté par le Président du Conseil d'Administration ou, par délégation, par la Vice-Présidente, sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, et dans les conditions fixées par le règlement intérieur.

Considérant que ce rapport doit donner lieu à un débat au conseil d'administration et qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Considérant que, pour les CCAS des communes de plus de 10 000 habitants, le rapport doit également comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

.../...



C.C.A.S. DE MARLY (59)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 27 Mars 2024

Considérant que le Débat d'Orientation Budgétaire constitue donc, au-delà de cette obligation légale, la première étape qui permet au Conseil d'Administration de faire connaître sa stratégie financière, après avoir fait le point sur la situation budgétaire, et ainsi d'établir les moyens mobilisables nécessaires à la mise en œuvre de ses projets et des priorités définies pour les années à venir.

Il est demandé au Conseil d'administration :

- D'acter le fait qu'un Rapport d'Orientation Budgétaire lui ait été transmis dans les délais impartis (voir document en annexe) et que celui-ci a engendré un Débat d'Orientation Budgétaire.

Le Conseil d'Administration,

Oui le rapport d'Orientation Budgétaire présenté par Madame La Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré,

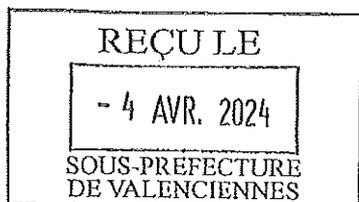
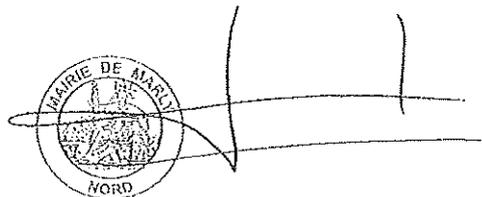
A L'UNANIMITÉ,

- Prend acte du fait qu'un Rapport d'Orientation Budgétaire lui ait été transmis dans les délais impartis (voir document en annexe) et que celui-ci a engendré un Débat d'Orientation Budgétaire.

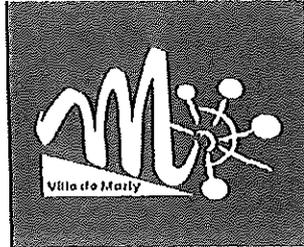
AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE  
Président.



Affiché le .....  
Transmis en Sous-préfecture le 04/04/2024....  
Document exécutoire à compter du 04/04/2024  
Notifié à l'intéressé le .....  
Publié le 07/05/2024



## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Conseil d'Administration du 27 Mars 2024



# SOMMAIRE

---

Sommaire.....	2-3
Préambule.....	4
1 Eléments de contexte.....	5-12
A. Contexte National et indicateurs économiques.....	5-6
B. Contexte sur la Commune de Marly.....	7-12
B.1 La Population .....	7
B.2 Caractéristiques de la demande d'emploi à Marly.....	7-12
2 CCAS et Indicateurs de suivi.....	13-29
A. Présentation du Centre Communal d'Action Sociale.....	13-14
A.1 Le Conseil d'Administration.....	13
A.2 Le Personnel et ses Missions.....	13-14
B. Indicateurs de Suivi et Bilan 2023.....	15-29
B.1 Accueil Physique et Téléphonique .....	15-17
B.2 Nature des Interventions faites ou Informations transmises .....	17
B.3 Le Courrier .....	18
B.4 Le suivi RSA .....	18
B.5 L'Insertion Professionnelle .....	19-23
B.6 Le Logement, l'Élection de Domicile et Mission Insalubrité/Hygiène.....	23-24
B.7 L'Aide aux Démarches Administratives .....	24
B.8 L'Aide aux Aînés.....	24-26
B.9 L'Aide à la Mobilité.....	26-27
B.10 Les Aides Facultatifs, financières et alimentaires.....	27-30
B.11 La Prévention Santé .....	30
3 Rétrospective Budgétaire 2023 et Stratégie 2024 du CCAS.....	31-44
A. Rétrospective des Budgets du CCAS (sur les 4 dernières années) .....	31-33
A.1 Dépenses réelles de fonctionnement .....	31
A.2 Recettes réelles de fonctionnement.....	32

A.3 Evolution de la participation Communale .....	33
A.4 Résultat de Fonctionnement reporté depuis 2020 .....	33
B. Focus Exécution BP 2023 .....	34-37
B.1 Dépenses de Fonctionnement .....	34-35
B.2 Recettes de Fonctionnement.....	35-36
B.3 Focus sur les Subventions du Conseil Départemental .....	36
B.4 Focus sur les Subventions du Fonds Social Européen.....	37
B.5 Section d'Investissement .....	37
C. Orientation Budgétaire et Stratégie d'Intervention Sociale.....	37-44
C.1 Les Perspectives Financières .....	37-38
C.2 Infrastructure et Equipement .....	38
C.2 Stratégie d'Intervention Sociale.....	38-44
• Insertion Professionnelle et lutte contre les freins périphériques .....	39-40
• Gestion de la Politique de la Ville/Contrat de Ville .....	40
• Aides en faveur des Aînés .....	40-41
• Lutte contre la Précarité .....	41
• Maillage Partenarial .....	41-42
• Santé et Handicap .....	42-43
• Logement .....	43
• Mobilité Séniors/Handicap .....	43-44

## Préambule

---

Conformément aux dispositions de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicables aux Centres Communaux d'Action Sociale des communes de 3 500 habitants et plus, un rapport doit être présenté par le Président du Conseil d'Administration, ou, par délégation, par la Vice-Présidente, sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, et dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil d'administration. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Pour les CCAS des communes de plus de 10 000 habitants, le rapport doit comporter également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il doit préciser notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

En termes de publicité, le Rapport d'Orientation Budgétaire doit désormais être mis en ligne lorsqu'un site internet existe.

Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue donc, au-delà de cette obligation légale, la première étape qui permet au Conseil d'Administration de faire connaître sa stratégie financière, après avoir fait le point sur la situation budgétaire, et ainsi d'établir les moyens mobilisables nécessaires à la mise en œuvre de ses projets et des priorités définies pour les années à venir.

Il est à préciser que ce débat et les documents présentés ne constituent pas pour autant des engagements, mais définissent les perspectives et conséquences budgétaires prévisionnelles, eu égard aux investissements actuels, prévisions et propositions d'investissements des années à venir.

# 1. Eléments de Contexte

## A. Contexte National et indicateurs économiques

Depuis 2020, l'économie Française, comme l'ensemble des économies du monde, est marquée par des évènements de grande ampleur modifiant profondément sa trajectoire de croissance.

Si les années 2020 et 2021 ont été dominées en grande partie par l'épidémie de Covid et les réponses sanitaires et budgétaires, avec en cascade des conséquences sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, 2022 a été l'année de la crise énergétique, de la guerre en Ukraine et du retour de l'inflation.

L'aplatissement de la trajectoire du PIB en 2022 a donc reflété une reprise manquée, voire une forme de récession par rapport à la reprise dynamique « post-Covid » qui était attendue.

Bien que la croissance trimestrielle ne soit pas passée en territoire négatif, l'ampleur des chocs subis (énergie, incertitude et tensions géopolitiques, difficultés d'approvisionnement) a conduit à réduire la croissance du PIB de la France de - 1,6 points (de 4,1% initialement prévu en octobre 2021 à 2,5% réalisé) en 2022, ce qui, en temps normal, aurait été diagnostiqué comme à une récession.

En 2023, avec une inflation encore élevée (+5,2%) et un contexte marqué par une forte remontée des taux d'intérêts directeurs de la BCE, l'enlisement de la guerre en Ukraine et le nouveau conflit Israélo-Palestinien, les principaux indicateurs conjoncturels ont démontré une morosité structurelle de longue haleine.

### PRINCIPAUX INDICATEURS CONJONCTURELS

Indicateurs clés nationaux	Date de valeur	Valeur	Tendance / période précédente	Période de référence	Date de mise à jour
Croissance économique	3 <sup>e</sup> trimestre 2023	- 0,1 %	↘	T/(T-1)	30/11/2023
Consommation	Octobre 2023	45,5 milliards d'euros	↘	M/(M-1)	30/11/2023
Confiance des ménages	Décembre 2023	89	↗	M/(M-1)	22/12/2023
Emploi salarié	3 <sup>e</sup> trimestre 2023	21 098 milliers	↗	T/(T-1)	29/11/2023
Taux de chômage	3 <sup>e</sup> trimestre 2023	7,4 %	↗	T/(T-1)	15/11/2023
Prix à la consommation	Novembre 2023	+ 3,5 %	↗	Glissement annuel M/(M-12)	15/12/2023
Production Industrielle	Octobre 2023	+ 0,1 %	↗	M/(M-1)	05/12/2023
Capacités de production	4 <sup>e</sup> trimestre 2023	80,6 %	↗	T/(T-1)	19/10/2023
Coût du travail	4 <sup>e</sup> trimestre 2022	+ 4,7 %	↗	Glissement annuel T/(T-4)	17/03/2023

## CLIMAT DES AFFAIRES

Indicateurs clés nationaux	Date de valeur	Valeur	Tendance / période précédente	Période de référence	Date de mise à jour
Tous secteurs	Décembre 2023	98	↘	M-(M-1)	21/12/2023
Industrie manufacturière	Décembre 2023	100	↘	M-(M-1)	21/12/2023
Services	Décembre 2023	100	↘	M-(M-1)	21/12/2023
Bâtiment	Décembre 2023	102	↘	M-(M-1)	21/12/2023
Commerce de détail	Décembre 2023	100	↘	M-(M-1)	21/12/2023
Commerce de gros	6 <sup>e</sup> bimestre 2023	90	↘	M-(M-2)	23/11/2023

Cet état de fait a, fort logiquement influé sur l'emploi et, par extension, sur le taux de chômage en France.

Au troisième trimestre 2023, le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) augmentait donc de 64 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,3 millions de personnes.

Le taux de chômage a augmenté ainsi de 0,2 point, à 7,4 % de la population active en France (hors Mayotte).

Il a augmenté de 0,2 point sur un an et a retrouvé son niveau du deuxième trimestre 2022, mais est resté nettement au-dessous de son pic de mi-2015 (-3,1 points).

### Taux de chômage BIT

	En % de la population active		Variation en points depuis			Milliers
	2023T2	2023T3	2023T2	2022T3	2019T4	
Personnes au chômage	7,2	7,4	0,2	0,2	-0,8	2 285
15-24 ans	16,9	17,6	0,7	-0,1	-4,1	598
25-49 ans	6,5	6,7	0,2	0,3	-0,6	1 185
50 ans ou plus	5,1	5,1	0,0	0,0	-0,7	502
Hommes	7,3	7,4	0,1	-0,1	-0,9	1 165
15-24 ans	17,8	18,7	0,9	-0,4	-1,8	341
25-49 ans	6,4	6,4	0,0	-0,1	-1,0	578
50 ans ou plus	5,0	5,0	0,0	0,0	-1,0	245
Femmes	7,1	7,4	0,3	0,4	-0,7	1 120
15-24 ans	15,9	16,4	0,5	0,4	-6,8	256
25-49 ans	6,7	7,0	0,3	0,7	-0,2	607
50 ans ou plus	5,2	5,3	0,1	0,0	-0,3	257
Personnes au chômage de longue durée	1,8	1,8	0,0	-0,2	-0,4	539

## B. Contexte sur la Commune de Marly

### B.1 La Population

(Stats non réactualisées par l'insee)

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2021, la population de Marly atteignait les 12 188 habitants avec 54% de Femmes et 46% d'Hommes.

Le nombre de Ménages Fiscaux était de 5 191, pour une part de Ménages Fiscaux Imposés de 39% et un Taux de Pauvreté de 22%, avec un certain équilibre entre les tranches d'âges (32% chez les moins de 30 ans qui sont les plus touchés, 26% chez les 30-39 ans et 25% dans la tranche 40-49 ans).

Ces Ménages étaient composés, en moyenne, de 2.7 personnes avec 48.2 % des ménages sans enfant, 23.2 % avec un enfant de moins de 25 ans, 18.3 % deux enfants de moins de 25 ans et enfin 10,3 % avec trois enfants ou plus, de moins de 25 ans.

Si ces chiffres n'ont, pour l'heure, pas été actualisés par l'INSEE, ceux qui nous intéressent au premier plan - à savoir les statistiques liées à l'emploi et au chômage sur la commune - eux nous ont été transmis par Pole Emploi Valenciennes, ont été compilés à l'été 2023 et nous interpellent par leur informative particularité vis-à-vis de la situation Nationale.

### B.2 Caractéristiques de la demande d'emploi à Marly

En effet, à l'Inverse des chiffres Nationaux et locaux (Région, Département, CAVM) qui soulignent un effritement de l'activité économique, une baisse du chômage au ralenti, voire, dans certain cas, son augmentation depuis le début de l'année 2023, les résultats obtenus sur la commune de Marly démontrent une ferme activité économique et une baisse très forte du nombre de Demandeurs d'Emploi, que ce soit pour les Cat A (faible nombre de jours d'inscription continue) ou les autres (Cat B, C, etc)

CAT A :

		MARLY (59332)			REGIONALE		
		Volume	Poids	Évol annuelle	Volume	Poids	Évol annuelle
	<b>DEFM totale</b>	<b>738</b>	<b>100,0%</b>	<b>-8%</b>	<b>203 333</b>	<b>100,0%</b>	<b>-2%</b>
Sexe	Homme	359	48,6%	10,0%	146 238	51,6%	-1,7%
	Femme	379	51,4%	-6,4%	137 095	48,4%	-1,6%
Age	< 25 ans	120	16,3%	-7,0%	43 296	15,3%	+1,0%
	25 - 49 ans	432	58,5%	-6,5%	166 342	58,7%	-1,2%
	> 50 ans	186	25,2%	12,7%	73 695	26,0%	-4,3%

CAT B, C :

		2017 (2016)			2018 (2017)		
		Volume	Poids	Évol annuelle	Volume	Poids	Évol annuelle
<b>DEFM totale</b>		<b>1 188</b>	<b>100,0%</b>	<b>-8%</b>	<b>498 771</b>	<b>100,0%</b>	<b>-2%</b>
Sexe	Homme	579	48,7%	-9,2%	246 237	49,4%	-1,5%
	Femme	609	51,3%	-7,0%	252 534	50,6%	-2,1%
Age	< 25 ans	181	15,2%	10,0%	72 768	14,6%	-0,3%
	25 - 49 ans	717	60,4%	-7,5%	300 311	60,2%	-2,0%
	> 50 ans	290	24,4%	-8,5%	125 692	25,2%	-2,4%
Anciennete	Moins de 12 mois (Non DELD)	625	52,6%	-0,3%	274 934	55,1%	+4,5%
	Plus de 12 mois (DELD)	563	47,4%	15,5%	223 837	44,9%	-8,7%
	dont 24 mois et plus (DEILD)	346	29,1%	17,0%	130 942	26,3%	14,5%

Bien évidemment, les explications relatives à cette embellie et à cette évolution positive sont multiples, mais il est important de souligner qu'elles sont étroitement liées au travail partenarial et à la synergie nouvelle existants entre les différents services travaillant sur la réinsertion professionnelle, à savoir Pole Emploi, le Département du Nord, la Région Haut de France, le CCAS de Marly et sa Cellule Emploi, ainsi que les Centres Sociaux de la Ville.

Il est également bon de constater que la population dite « très éloignée de l'emploi », lorsqu'elle est inscrite comme Demandeuse d'Emploi, profite, elle aussi, de l'embellie communale.

CAT A :

		2017 (2016)			2018 (2017)		
		Volume	Poids	Évol annuelle	Volume	Poids	Évol annuelle
<b>DEFM totale</b>		<b>738</b>	<b>100,0%</b>	<b>-8%</b>	<b>283 333</b>	<b>100,0%</b>	<b>-2%</b>
Publics spécifiques	DEBOE Bénéficiaires	103	14,0%	+8,4%	37 844	13,4%	+2,0%
	RSA Bénéficiaires (droit ouvert)	314	42,5%	-15,6%	103 015	36,4%	+2,4%
	QPV Bénéficiaires	105	14,2%	-29,5%	52 630	18,6%	-13,0%

CAT B, C :

		MAYOTTE (974353)			Région IDF		
		Volume	Poids	Évol annuelle	Volume	Poids	Évol annuelle
DEFM totale		1 188	100,0%	-8%	498 771	100,0%	-2%
Publics spécifiques	DEBOE Bénéficiaires	132	11,1%	+4,8%	52 396	10,5%	+2,2%
	RSA Bénéficiaires (droit ouvert)	386	32,5%	-12,9%	133 448	26,8%	+2,5%
	QPV Bénéficiaires	154	13,0%	-30,6%	84 049	16,9%	-12,3%

Et si, malheureusement, le public DEBOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi pour les travailleurs reconnus handicapés) continue de subir de plein fouet la crise économique, il est appréciable de constater que les allocataires du RSA et les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (La Briquette pour Marly), eux, ont vu leur taux de chômage annuel baisser de 15,6 et 29,5 %.

Plus surprenant, par contre, est le niveau de formation des Demandeurs d'Emplois Inscrits à Pole Emploi en 2023, notamment en CAT A.

CAT A :

		MAYOTTE (974353)			Région IDF		
		Volume	Poids	Évol annuelle	Volume	Poids	Évol annuelle
DEFM totale		738	100,0%	-8%	283 333	100,0%	-2%
Niveau de formation	Bac +3 ou plus	74	10,0%	-2,6%	28 620	10,1%	+2,4%
	Bac +2	83	11,2%	+7,8%	28 498	10,1%	-2,6%
	Bac	168	22,8%	+1,2%	64 622	22,8%	-1,4%
	BEP CAP	279	37,8%	16,5%	105 275	37,2%	-4,1%
	BEPC CEP SES	51	6,9%	-7,3%	17 112	6,0%	-5,9%
	Sans diplôme	83	11,2%	13,5%	39 043	13,8%	+4,6%

Cat B, C :

		2022			2023		
		Volume	Poids	Évol annuelle	Volume	Poids	Évol annuelle
<b>DEFM totale</b>		<b>1 188</b>	<b>100,0%</b>	<b>-8%</b>	<b>498 771</b>	<b>100,0%</b>	<b>-2%</b>
Niveau de formation	Bac +3 ou plus	135	11,4%	-4,9%	55 341	11,1%	+2,6%
	Bac +2	140	11,8%	-2,1%	56 671	11,4%	-2,2%
	Bac	294	24,7%	-6,4%	120 896	24,2%	-2,2%
	BEP CAP	438	36,9%	11,7%	178 580	35,8%	-4,9%
	BEPC CEP SES	67	5,6%	-8,2%	26 696	5,4%	-6,0%
	Sans diplôme	114	9,6%	-8,8%	60 303	12,1%	+7,2%

On y constate, en effet, une augmentation du nombre de Bac à Bac+2 Inscrits comme Demandeurs d'Emplois de Catégorie A, c'est-à-dire récemment intégrés à Pole Emploi.

Deux analyses possibles s'offrent à nous ; soit l'arrivée massive, sur le marché du travail d'un grand nombre de bacheliers ou de Licenciés Marlysiens, soit d'une diminution du nombre d'offres d'emplois nécessitant un niveau de qualification théorique relativement élevé.

Cependant, la forte baisse du nombre d'inscrits ayant le même profil en termes de qualification mais DELD ou DETLD (demandeurs d'emplois de longue ou de très longue durée) nous incite à l'optimisme et démontre un dynamisme économique sur le bassin du Valenciennois et dans le Nord assez conséquent pour permettre une diminution du chômage quel que soit le diplôme en poche (de -8,8% pour les sans diplôme à -4,9% pour les Bac+3 et plus).

Enfin, il est également intéressant de se pencher sur la dernière statistique fournie par Pole Emploi et qui révèle les domaines professionnels qui ont vu leur taux de chômage baisser le plus durant l'année 2023.

Force est de constater la diversité des secteurs d'activités à l'évolution annuelle positive en termes de résultats, de l'industrie au commerce et du transport/logistique au BTP/Construction.

Cat A :

	MARCHÉ (SARL)			Région Sud		
	Volume	Poids	Évol annuelle	Volume	Poids	Évol annuelle
<b>DEFM totale</b>	<b>738</b>	<b>100,0 %</b>	<b>-8%</b>	<b>283 333</b>	<b>100,0 %</b>	<b>-2%</b>
<b>Domaine professionnel</b>						
A-Agriculture et Pêche...	27	3,7%	-27,0%	13 319	4,7%	-5,1%
B-Arts et Façonnage d'Ouvrages d'Art	6	0,8%	+0,0%	1 702	0,6%	+7,1 %
C-Banque, Assurance, Immobilier	NC	NC	-	2 717	1,0%	+4,9 %
D-Commerce, Vente et GD	121	16,4%	-10,4%	45 374	16,0%	-2,1%
E- Communication ...	8	1,1%	+14,3 %	4 115	1,5%	+5,8 %
F- Construction, BTP	63	8,5%	-4,5%	19 576	6,9%	-4,6%
G-Hôtellerie- Restauration Tourisme...	54	7,3%	+3,8%	18 347	6,5%	-1,4%
H-Industrie	57	7,7%	-6,6%	21 757	7,7%	-2,8%
I-Installation et Maintenance	32	4,3%	-5,9%	12 889	4,5%	-3,9%
J-Santé	18	2,4%	-10,0%	6 552	2,3%	-6,7%
K-Services à la Personne et à la Collec.	152	20,6%	-24,4%	57 630	20,3%	-4,0%
L-Spectacle	NC	NC	-	1 853	0,7%	+7,5 %
M-Support à l'Entreprise	113	15,3%	+25,6 %	33 547	11,8%	+2,8 %
N-Transport et Logistique	72	9,8%	-12,2%	40 219	14,2%	+1,1 %

Cat B, C :

		2020			2021		
		Volume	Poids	Évol annuelle	Volume	Poids	Évol annuelle
<b>DEFM totale</b>		<b>1 188</b>	<b>100,0%</b>	<b>-8%</b>	<b>498 771</b>	<b>100,0%</b>	<b>-2%</b>
Domaine professionnel	A-Agriculture et Pêche...	34	2,9%	-19,0%	20 482	4,1%	-4,5%
	B-Arts et Façonnage d'Ouvrages d'Art	NC	NC	-	2 610	0,5%	+6,3%
	C-Banque, Assurance, Immobilier	NC	NC	-	4 922	1,0%	+4,9%
	D-Commerce, Vente et GD	181	15,2%	-6,2%	72 625	14,6%	-2,1%
	E- Communication...	11	0,9%	-38,9%	6 998	1,4%	+5,9%
	F- Construction, BTP	97	8,2%	-9,3%	33 818	6,8%	-3,4%
	G-Hôtellerie- Restauration Tourisme...	83	7,0%	+0,0%	32 383	6,5%	-0,3%
	H-Industrie	110	9,3%	-1,8%	41 405	8,3%	-4,6%
	I-Installation et Maintenance	47	4,0%	-14,5%	20 448	4,1%	-2,6%
	J-Santé	26	2,2%	-18,8%	12 863	2,6%	-6,9%
	K-Services à la Personne et à la Collec.	288	24,2%	-17,0%	113 532	22,8%	-3,5%
	L-Spectacle	12	1,0%	+20,0%	7 082	1,4%	+5,7%
	M-Support à l'Entreprise	152	12,8%	+9,4%	54 615	10,9%	+2,2%
	N-Transport et Logistique	123	10,4%	-10,2%	69 959	14,0%	-0,7%

## 2 CCAS et Indicateurs de Suivi

---

### A. Présentation du Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal et d'Action Sociale de la Ville de Marly est un établissement public Autonome constitué d'un Conseil d'Administration et d'un personnel :

#### A-1 Le Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration est prévue par l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles. Il est constitué de 17 membres dont M. le Maire est le Président. Il réunit

- 8 membres élus du Conseil Municipal,
- 8 membres nommés par le Maire, dont, 1 membre représentant une association familiale proposé par l'Union départementale des Familles UDAF, 1 membre représentant les associations de retraités et de personnes âgées du département, 1 membre représentant les associations de personnes handicapées du département, 1 membre représentant une association d'insertion et de lutte contre les exclusions du département.

#### A-2 Le Personnel

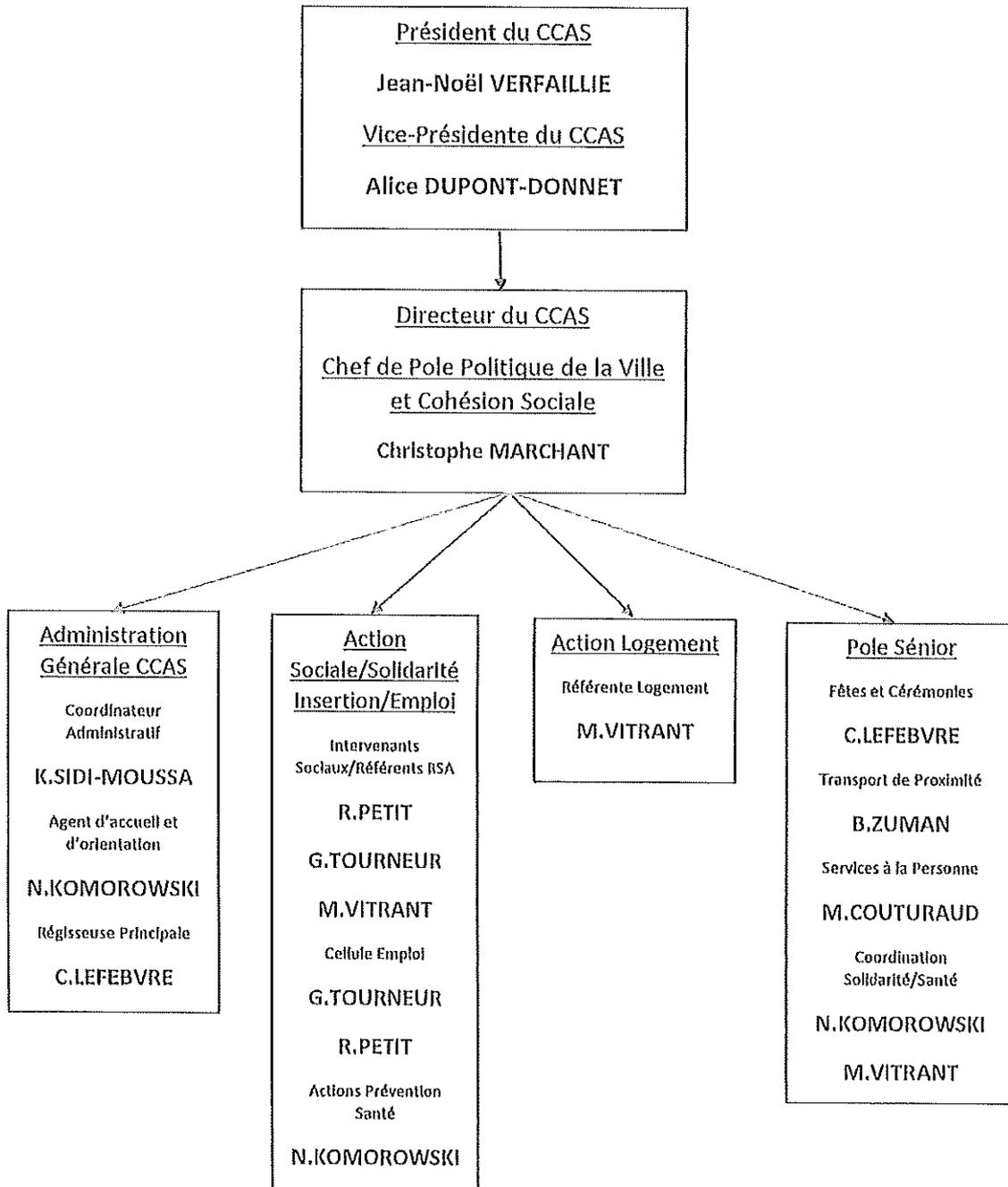
L'Equipe Pluridisciplinaire est, actuellement, constituée de 9 agents, tous fonctionnaires et travaillant 37h30 par semaine.

Sur ces 9 salariés, trois possèdent un diplôme dans le domaine du social (Educateur Spécialisé, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Licence Pro Médiation et Cohésion Sociale) et six dans le domaine administratif ou juridique.

Les agents sont répartis en 4 Pôles d'Interventions distincts dont un premier lié aux activités administrative et d'accueils de la structure, un second purement social et à vocation d'insertion professionnelle, un troisième spécialisé dans le logement et un dernier, mais non des moindres, concentrant toutes les activités d'un Pôle Sénior (animation, aide sociale, santé et transport).

ORGANIGRAMME

Centre Communal d'Action Sociale Marly



## B. Indicateurs de Sulvi et Bilan 2023

Dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2023, l'équipe Pluridisciplinaire du CCAS de Marly a pu compter sur l'ensemble de ses agents (ce qui n'avait pas été le cas l'année précédente puisque deux Travailleurs Sociaux étaient arrivés en cours d'année) pour accueillir, recevoir et accompagner le public en demande, aussi bien dans ses locaux qu'en permanences extérieures (Centre Social des Floralles, de La Briquette, ADOMA, Maison du Projet).

De nombreux partenaires (PLIE, Trésors Public, MNS, Poinfor, ACD, Médiateur, etc ...) ont également souhaité mettre en place ou maintenir des permanences au sein du CCAS et offrir aux administrés de la commune un service varié et de proximité.

Les différents outils mis en place depuis deux ans par toute l'équipe ont permis de collecter l'ensemble des données produites et, surtout, du travail fourni par le CCAS au bénéfice de la population Marlysiennne.

### B.1 Accueil Physique et Téléphonique

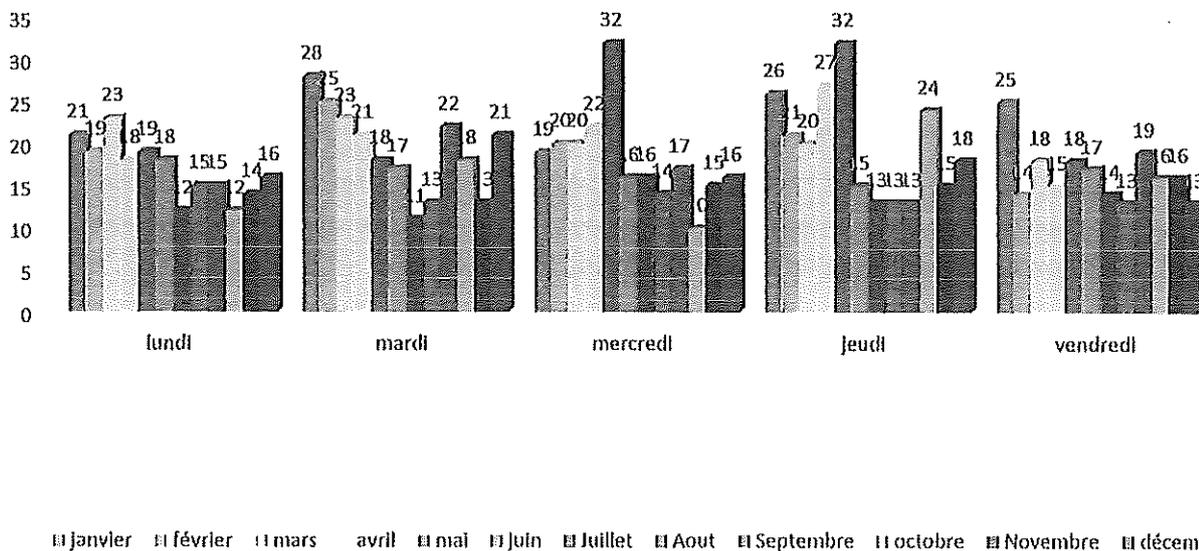
- Janvier-Décembre 2023 :

#### Moyenne /jours

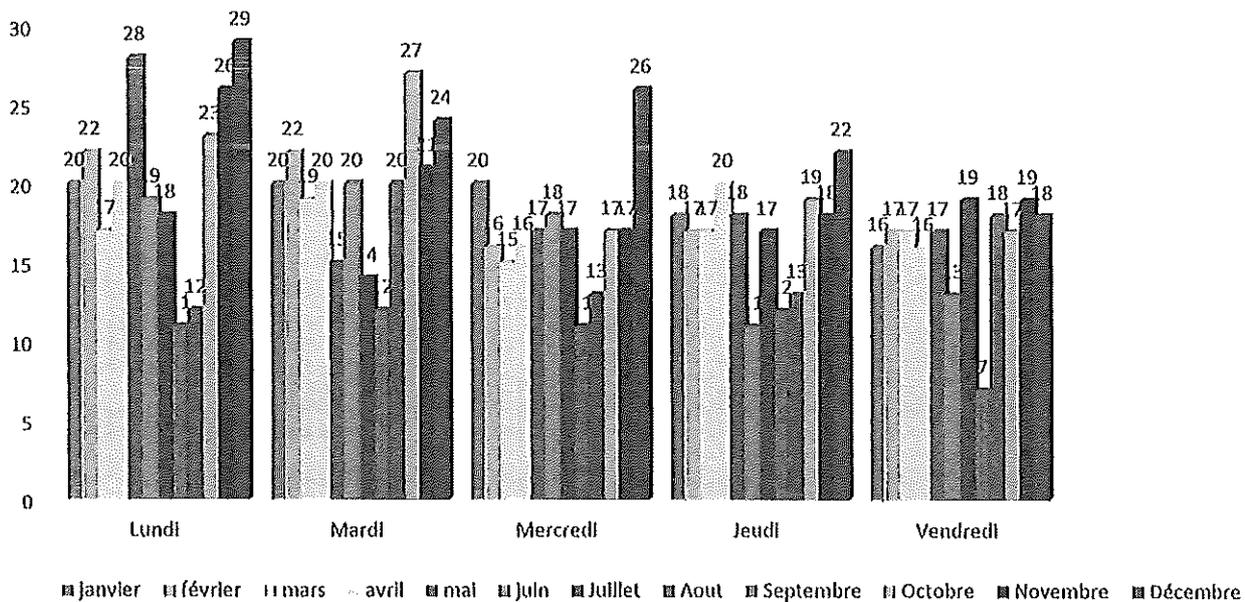
	janvier	fevrier	mars	avril	mai	juin	juillet
Accueil	25	20	19	21	22	17	16
Téléphone	19	19	16	18	19	19	17

	aout	septembre	octobre	Novembre	Décembre	Moyenne / mois
Accueil	15	21	16	19	18	19
Téléphone	11	18	21	20	24	19

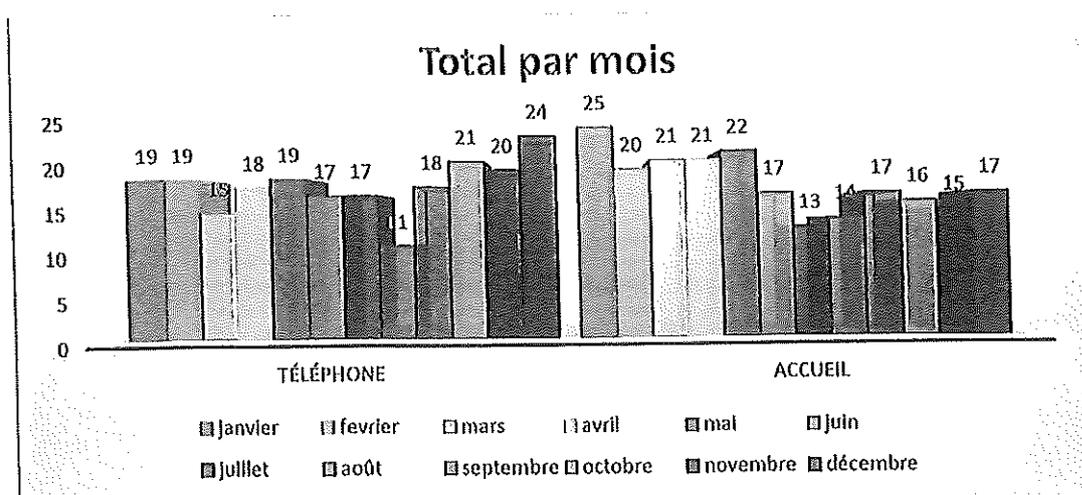
Graphique accueil physique



Graphique accueil téléphone



P.O.P. - 02/10/2024



En 2023 et sous l'égide de Mme N.Komorowski, intégrée à l'équipe pluridisciplinaire du CCAS dès le 1<sup>er</sup> Janvier, plusieurs démarches d'aides légales ou facultatives ont été réalisées à l'accueil du CCAS, permettant ainsi de libérer du temps pour les Travailleurs Sociaux-Professionnels:

#### Demandes administratives gérées à l'accueil

Pass city	Papiers logement	Autres (attestation caf, MDPH, APA, ccs...)
151	79	172

#### B.2 Nature des Interventions faites ou informations transmises par le CCAS

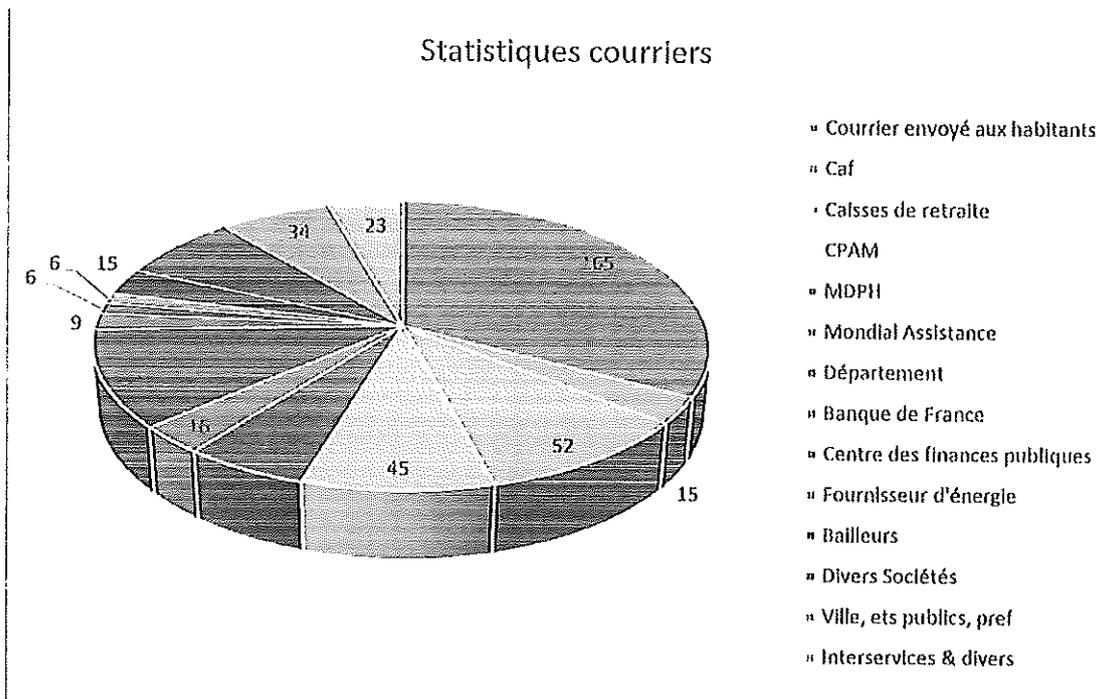
Types de demandes	nombre
Logement	765
Intervention sociale	1729
Financement/bons	779
Insertion pro	782
Luce service	171
Repas	444
Prise de RDV	449
Transport service	199
domiciliation	47
Aînés (colls, manifestations, téléalarme...)	1169
Intervenant permanences (UTPAS, plle, Mission locale, veuve survivants, Conciliateur)	514
Autres (renseignements, 1 <sup>er</sup> démarches adm)	687
<b>Total</b>	<b>7735</b>

Soit 645 renseignements par mois

### B.3 Le Courrier

Il est à noter que, années après années, bon nombre de démarches et de dossiers, demandes et rapports, ne sont plus à adresser par courrier aux destinataires et institutions, mais par mail.

Cependant, une fois encore en 2023, le CCAS de Marly s'est évertué à comptabiliser et à tracer tout courrier, en provenance (507) ou à destination (463) de la structure, dans le but d'être aussi précis et exhaustif que possible.



### B.4 Le Suivi RSA

La convention Pluriannuelle liant le Département du Nord et le CCAS de Marly depuis Septembre 2022 et Jusqu'au 31 Décembre 2025, a rebattu les cartes de la pédagogie et du suivi proposé aux allocataires du RSA en priorisant un accompagnement de remise à l'emploi avec intervention d'un Conseiller en Insertion Professionnelle et de deux Travailleurs Sociaux plus spécifiquement dédiés aux problématiques « Sociales » et « Logement » (Plateau Pluridisciplinaire).

Dans ce cadre, l'équipe pluridisciplinaire du CCAS a contractualisé 168 bénéficiaires sur une file active de 100 allocataires du RSA conventionnés avec le Département et avec un nombre de sorties positives et/ou dynamique de 38.

### B.5 L'Insertion Professionnelle

En 2021 et 2022, le CCAS de Marly avait mis en place les prémices d'un grand dispositif d'aide à l'insertion professionnelle via ses deux actions phares « Parcours Gagnant » et « Autono Mise sur Toi ».

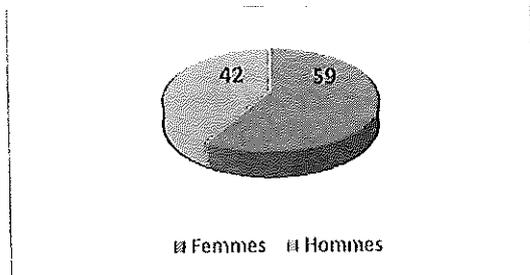
L'année 2023 a permis de consolider l'existant et, surtout, de structurer, au sens littéral du terme, la Cellule Emploi de Marly, avec une organisation bien définie, une équipe pluridisciplinaire polyvalente (CIP, CRE, TS) et des financeurs multiples et diversifiés (Etat via le Contrat de Ville et l'Europe via le FSE) permettant d'élargir le champ des possibles et d'intégrer tous les Marlysiens en demande quels que soient leurs statuts administratifs (allocataires du RSA, DELD, DETLD, QPV, QV, RQTH, Travailleurs Pauvres, etc ...)

La Cellule Emploi permet, désormais, aux « Chercheurs d'Emplois » de travailler leurs projets professionnels, d'augmenter leurs niveaux de qualification et de trouver un emploi ou d'augmenter leurs temps de travail, tout en les aidant à lutter contre les freins périphériques à l'emploi (fracture numérique, mobilité et garde d'enfants).

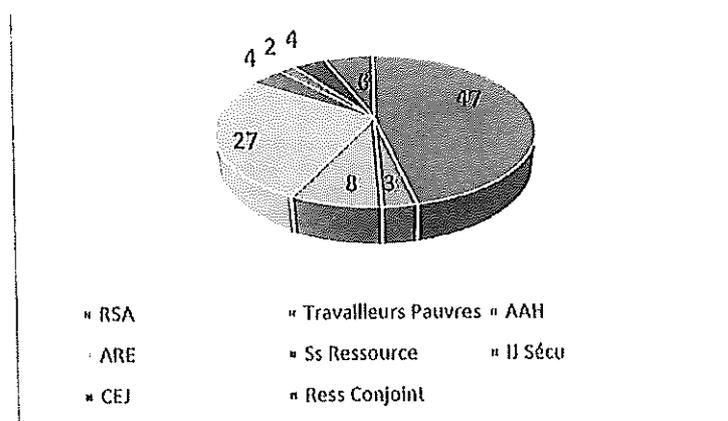
Dans ce cadre, les deux Travailleurs Sociaux dédiés à ces opérations ont obtenu les résultats suivants :

#### ◦ *Parcours Gagnant : 101 Participants*

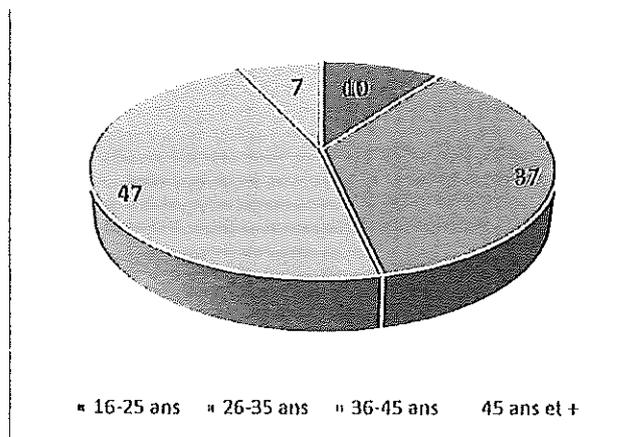
Sexe :



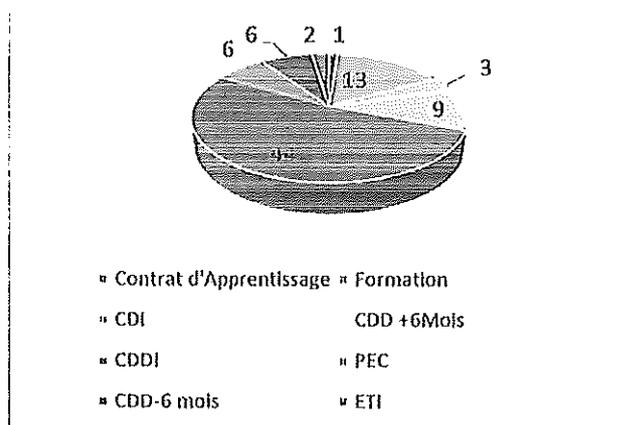
Ressources :



**Ages :**



**Débouchés et Sorties Positives :**



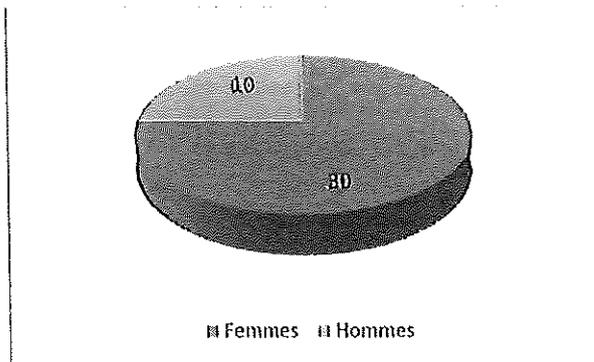
**Nature des Sorties :**

- 1 Contrat d'Apprentissage dans le Bâtiment (Carreleur)
- 3 Formation CIP (Conseiller en Insertion Professionnelle)
- 1 Formation DEUST Intervention Sociale
- 1 Formation Onglerie
- 1 Formation Médiatrice Numérique
- 1 Formations Secrétaires Médicales
- 5 CACES 1-3-5 (Cariste)
- 1 Titre Professionnel
- 44 CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion AGEVAL, POINFOR, 4 Epingles, etc)

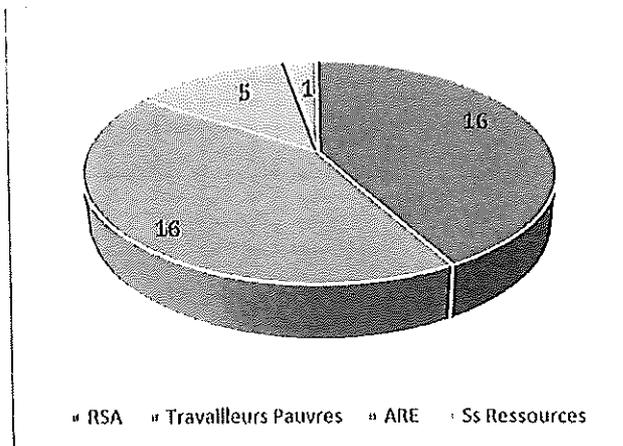
- 3 CDI
- 9 CDD + 6 mois
- 6 CDD-6 mois
- 6 Contrats PEC
- 2 ETI

◦ *Autono'Mise Sur Toi : 40 Participants*

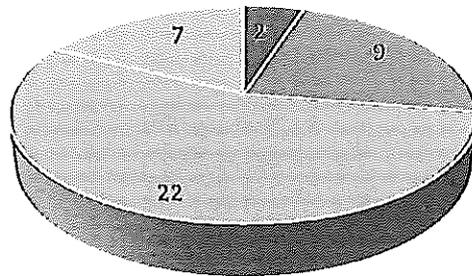
Sexe :



Ressources :



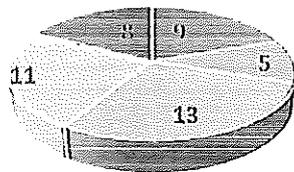
**Ages :**



▀ 16-25 ans   ▀ 26-35 ans   ▀ 36-45 ans   ▀ 45 ans et +

**Types d'interventions (nb : 1 candidat peut avoir bénéficié de plusieurs types d'interventions) :**

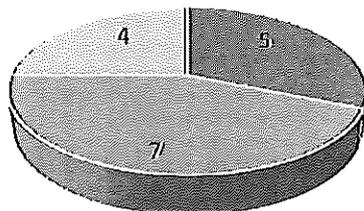
**Mobilité:**



▀ Aide Permis/Mobilité   ▀ Micro Credit  
▀ Achat Mobilité douce   ▀ Aide Mobilité  
▀ Atelier mobilité Psy

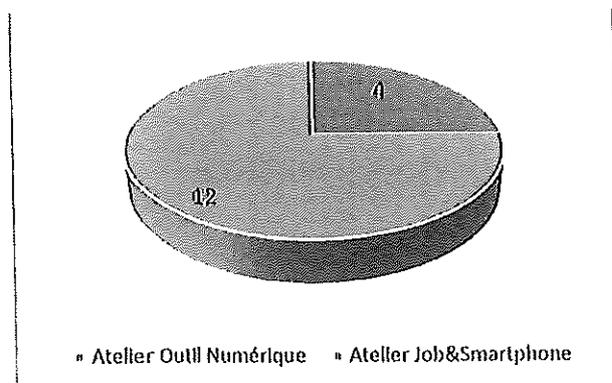
Et 4 Micro Crédits refusés par l'Organisme Bancaire

**Mode de Garde:**



▀ Frais de Garde  
▀ Recherches et Démarches  
▀ Atelier Aide à la Séparation (Parents/enfants)

### Lutte contre la Fracture Numérique:



### B.6 Le Logement, Elections de Domicile et Mission Insalubrité/Hygiène

Grace au travail de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale spécialisée dans ce domaine et l'inscription du CCAS au Système National d'Enregistrement (SNE), la structure a su repenser son mode de fonctionnement, améliorer la qualité de ses interventions et impacter davantage sur la politique de relogement Marlysiennne.

Ainsi, ce sont 214 demandeurs de logements sociaux qui ont été rencontrés par Mme Vitrant pour 168 demandes réalisées, enregistrées ou modifiées sur le SNE.

Cependant, la responsable de la Mission n'est pas la seule à enregistrer des demandes liées au logement et chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire est à même de réaliser, techniquement, chacune des démarches administratives spécialisées.

C'est la raison pour laquelle, en 2023, 29 FSL Aide à l'Installation (Certificats de Recevabilité Administratif et Logements identifiés confondus), 9 Fiches Repérage du Département, 17 PDALHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes sans Domicile), 15 FSL (Fond de Solidarité Logement) Aide au Maintien dans les lieux, 3 Aides sociales à l'Hébergement ainsi que 29 FSL Energie ont été instruits par nos services.

Le CCAS étant, comme la MNS, également en charge des procédures d'expulsion diligentées par la Sous-Préfecture de Valenciennes, Mme Vitrant a suivi 24 ménages, en 2023, pour rédiger les enquêtes d'assignations.

Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2022, le CCAS a également récupéré la mission dite de lutte contre « L'insalubrité » et l'agent CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale) qui s'y consacre peut, tout à la fois, réaliser des Visites à Domicile, des rapports RSD (Règlement Sanitaire Départemental), alerter l'ARS (Agence Régionale de Santé) et lancer les différentes démarches relatives à cette problématique (14 VAD avec rapports RSD – Rapport Sanitaire Départemental).

Depuis le 25 Mars 2022 et le CA qui l'a validé, le CCAS de Marly gère et anime le dispositif dit des « Elections de domiciles » permettant aux personnes les plus démunies d'obtenir une

adresse administrative et de faire valoir leurs droits (RSA, ouverture de compte en banque, etc ...).

En 2023, le dispositif a généré :

EN NOMBRE DE DEMANDES	EN NOMBRE DE PERSONNES
24	25
SORTIS EN 2023	PROLONGATION DE DOMICILIATION
17	1

#### B.7 L'Aide aux Démarches Administratives

L'aide aux démarches administratives est au cœur des interventions de tous les Services Sociaux, qu'ils soient Départementaux ou Municipaux.

De plus, compte tenu de la fracture numérique et du nombre, de plus en plus important, de personnes incapables de réaliser les démarches administratives dématérialisées, l'équipe pluridisciplinaire du CCAS a, en 2023, continué ses interventions dans ce domaine, mais aussi compter sur l'intervention, tous les 3ème Jeudi du mois, à la Briquette, du Bus France Service (Dispositif Départemental d'aide administrative et sociale à la population).

Ainsi, 7 Permis de conduire et 8 Cartes grises ont été réalisés via le site de l'ANTS, 22 d'abonnements Pass Pass sur le site de la SCNF, tandis qu'en dossiers papiers 84 demandes de Complémentaire Santé Solidaire ont été finalisées par les Travailleurs Sociaux du CCAS, 26 dossiers Banque de France et 11.1 pour la MDPH (demande d'AAH ou reconnaissance RQTH, PCH, reconnaissance Travailleur Handicapé, carte PCH).

#### B.8 L'Aide aux Aînés

Le CCAS de Marly a proposé, en 2023, à la population Sénior de la ville, une offre diversifiée d'aides, légales comme facultatives, favorisant l'autonomie, l'aide budgétaire ou à la vie quotidienne du public ciblé.

Ainsi, les Travailleurs Sociaux ont-ils réalisé 40 dossiers CARSAT, 25 APA, 11 Obligations Alimentaires, 22 Aides Sociales, 32 ouvertures de Téléalarmes et géré, pour 143 « Particuliers » de Marly, 17845,68 H d'interventions de L'Ucie Services (petits travaux de jardinage ou réparations) ou 70 inscriptions pour les portages de Repas (API).

Sur le plan des aides sociales, alimentaires et financières, les Aînés de la commune, comme tous les Marlysiens, ont pu, en fonction de leurs situations et de leurs problématiques, bénéficier des Chèques CAP ou des Aides Financières attribuées par la Commission Permanente mensuelle du CCAS (voir stats et chiffres du paragraphe consacré aux aides).

Sur le plan du soutien psychologique et de la lutte contre l'isolement, le CCAS de Marly a instauré un partenariat avec Les Petits Frères des Pauvres qui se proposent de passer au domicile des Marlysiens en détresse pour les accompagner et les soutenir (6 accompagnements en 2023).

Il a, aussi et surtout, réorganisé son fonctionnement interne et amorcé les prémices d'un accompagnement renforcé, basé sur les pluri compétences de la CESF et de la nouvelle Coordinatrice Solidarité Santé (pour l'heure à 0,5 ETP mais qui passera à temps plein sur cette mission en Mars 2024), permettant l'intervention auprès de 77 aînés isolés ou en grande précarité dans le cadre de 164 Visites A Domicile, en 2023.

Mais les activités du CCAS sont aussi ludiques et festives et l'année 2023 n'a pas dérogé à la règle.

Ainsi, la cérémonie des Noces d'Or, en Juin dernier, a pu se tenir en présence des familles et des amis, sous la houlette de Monsieur le Maire, et accueillir pas moins de 14 couples à honorer.

L'Hôtellerie des Pétunias, dont la programmation quotidienne est restée en mutation constante pour épouser au mieux les désirs et besoins de ses bénéficiaires (actions animées par le Centre Social des Florales, des bénévoles ou par des associations spécialisée), a organisé, le jour de la fête des voisins, une auberge espagnole qui a animé l'après-midi et sustenté tous les convives présents (plus de 30 personnes).

La Semaine Bleue, qui s'est déroulée du 2 au 8 Octobre et proposait, chaque jour, une animation particulière (séance de Cinéma, atelier floral, atelier Chocolat, photo ou customisation, etc ...), a rassemblé, quotidiennement, de nombreux Aînés de la ville jusqu'au banquet final, le Dimanche 8 Octobre, et qui clôturait les agapes et les festivités du mois sur le thème des Aînés Yé-Yé (520 convives).

Deux Gouters des Aînés ont été organisés, en 2023, et regroupés, chacun, plus de 150 convives qui ont pu se déhancher sur les rythmes endiablés des orchestres invités.

Quant au Colls de Noel des Aînés, distribué à 1 500 exemplaires, il a été, distribué dans trois points de collectes disséminés dans la ville (Médiathèque, Centre Social de La Briquette et Salle du Cailloux) et qui proposaient tous un accueil festif et chaleureux (chocolat ou vin chaud, quenille), lorsque le Colls Bien être, lui, a été offert aux 160 résidents des EHPAD de Marly.

Enfin le CCAS a développé encore davantage, en 2023, les fameux et très attendus Jeudis des Aînés et proposé, dans ce cadre, chaque mois, une activité différente, ludique ou festive, qui ont toutes rencontré un franc succès et rassemblés, en moyenne, une trentaine de participants (visite de la brasserie de La Villette, atelier code de la route, Colloque lutte contre les arnaques et les dérives sectaires, etc ...).

Sur le plan de la Citoyenneté et de la concertation populaire, l'année 2023 a vu naître et croître le Collège des Sage, constitué de Marlysiens volontaires (plus d'une vingtaine), âgés d'au moins soixante ans, et désireux de se rassembler en Séances plénières ou en plus petits groupes de réflexion, pour travailler sur les grandes thématiques (urbanisme, sécurité, solidarité, culture) prises en charge par la commune et les différents services de la Ville.

Toute cette programmation, en plus d'être festive et ludique, a, avant tout, vocation à lutter contre l'isolement des Aînés et à faciliter la socialisation et l'échange.

### B.9 L'Aide à la Mobilité

Conscient qu'un nombre considérable de ses bénéficiaires est confronté à des problèmes de mobilité – aussi bien chez les Aînés que chez les chercheurs d'emplois et allocataires des minimas sociaux – le CCAS a, en 2023, considérablement développé son offre sur cette thématique.

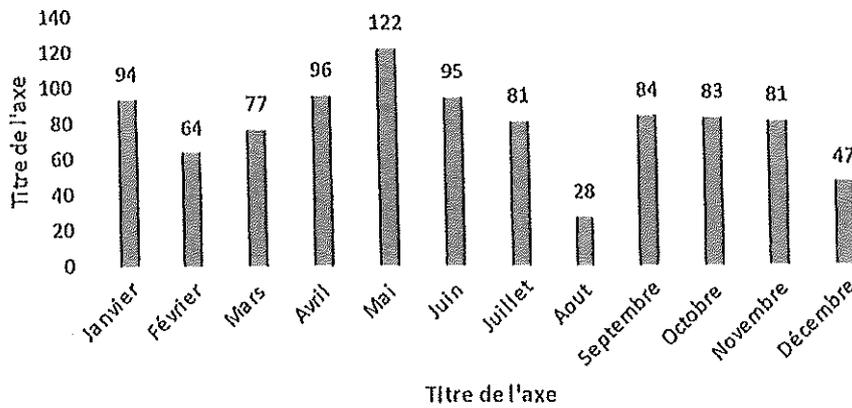
Aussi, chaque mois, dans le cadre de la Commission Permanente, le CCAS a-t-il attribué de très nombreuses aides à la mobilité et ayant facilité le Co financement de permis de conduire, d'achat de véhicules alternatifs (trottinette à assistance électrique, vélo, scooter, etc...), de prise en charge des frais de transport liés à la reprise d'une activité professionnelle ou d'une intégration en Formation Qualifiante (Voir chiffres globaux dans le paragraphe aides financières).

Evidemment, les aides relatives aux transports des Aînés ou des Personnes Handicapées ont été maintenues et développées (Pass Senior, Transport Handicap, Navette Transport de Proximité) durant toute l'année.

En 2023, ce sont donc 151 PASS CITY qui ont été réalisés par la structure, 250 PASS Seniors et 33 personnes reconnues handicapées qui ont bénéficiées de 195 coupons TRANSVAL.

De plus, le CCAS de Marly propose aux administrés de la commune un service de transport de proximité individualisé et très apprécié des Aînés et qui a généré, en 2023, un total de 952 courses (soit une augmentation, par rapport à 2022, de 272 courses) réparties comme suit :

### Statistiques Trajets 2023

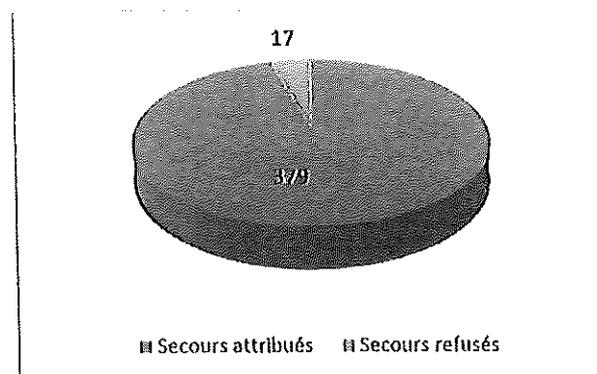


#### B.10 Les Aides Facultatives, financières et alimentaires

Le CCAS de Marly, depuis Octobre 2021, peut utiliser ses Aides Facultatives Financières de deux manières et qui, dans chacun des cas, cible un objectif particulier, soit purement alimentaire et d'urgence (Chèques CAP), soit plus pédagogique et à visée d'aide sociale, financière, professionnelle ou d'autonomie (Commission Permanente Mensuelle).

En 2023, 24 500 euros de Chèques CAP (utilisables dans les grandes surfaces, supermarchés et chez d'autres commerçants de la commune), ont été alloués, après un entretien social individuel et mise en place d'un accompagnement adapté, à 379 personnes, soit, malheureusement, une augmentation de 15 340 euros par rapport à l'année précédente.

- Sur 396 demandes d'Aides Alimentaires enregistrées

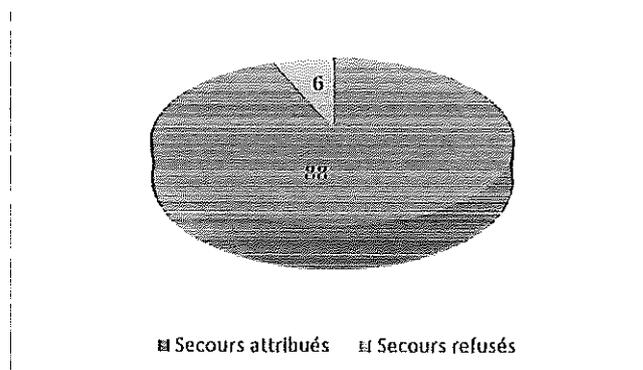


Les Commissions Permanentes mensuelles, statuant, elles, sur les demandes des Travailleurs Sociaux, a impacté sur les thématiques de l'Aide Sociale (factures énergétiques ou loyers

impayés, etc ...), l'Insertion Professionnelle (co financement de formation, achat de matériels préalables à l'intégration en Formation Qualifiante ou à la reprise d'activité professionnelle, co financement de permis de conduire ou achat de véhicule) et l'Autonomie des Personnes Handicapées (adaptabilité du logement ou du véhicules, prise en charge de frais médicaux, etc ...) pour 88 personnes et pour un montant global de 40 767,50 euros.

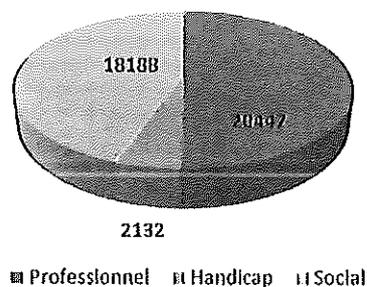
Il est à noter qu'à compter du 23 Mars 2023, date à laquelle les Membres du CA ont validé la délibération, les barèmes de ces Aides Financières Pédagogiques ont été modifiés et réévalués en fonction de l'inflation galopante, passant de 400 euros maximum une fois l'an, à 700 euros maximum et, exceptionnellement, deux fois par an.

- Sur 94 demandes en Commission Permanente enregistrées

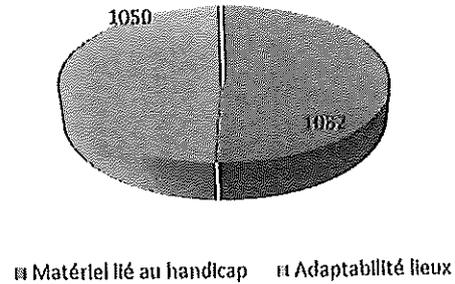


Se répartissent comme suit les différentes aides attribuées par la Commission Permanente du CCAS en 2023 :

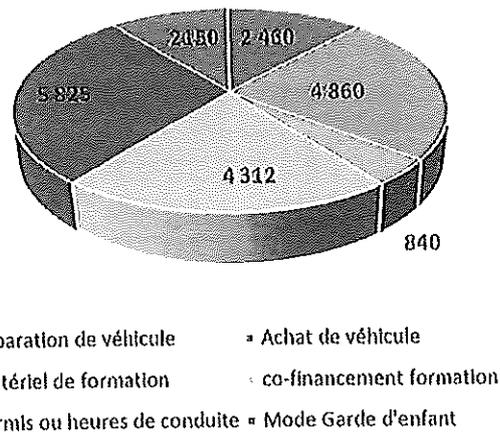
- Répartition par catégories :



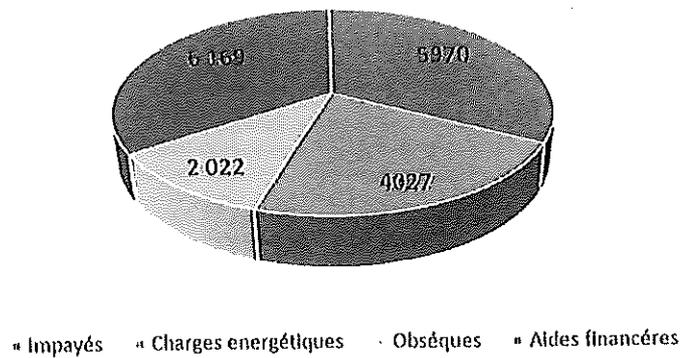
◦ Dans la catégorie : Autonomie des Personnes Handicapées



◦ Dans la catégorie : Insertion Professionnel



◦ Dans la catégorie : Aide Sociale



Ce sont donc, en tout, 65 267,50 Euros d'aides alimentaires et financières qui ont été attribuées, par les Travailleurs Sociaux et/ou les membres de la Commissions Permanentes, à 467 Marlysiens en situation de précarité ou rencontrant des difficultés liées au social, au handicap ou à l'emploi, soit plus du double par rapport à 2022.

#### B.11 La Prévention Santé

Si le domaine de la Santé n'est pas, à proprement parlé, du champ de compétence d'un CCAS, l'équipe pluridisciplinaire de Marly a souhaité initier, en 2023 et à la vue du nombre de Marlysiens touchés par les problématiques médicales (voir stats sur la MDPH, etc ...), des actions de prévention et d'information sur cette thématique.

Grace au renfort de la Coordinatrice Solidarité Santé (pour l'heure à 0,5 ETP mais qui passera à temps plein sur cette mission en Mars 2024), le CCAS a donc pu mettre en œuvre les prémices d'une politique d'action sur la santé à destination de la population la plus fragile et qui a débouchée sur l'organisation de plusieurs manifestations sur le dépistage du Cancer Colorectal ou du sein, en lien avec le Groupe Elsan et les Centres Sociaux de la Commune.

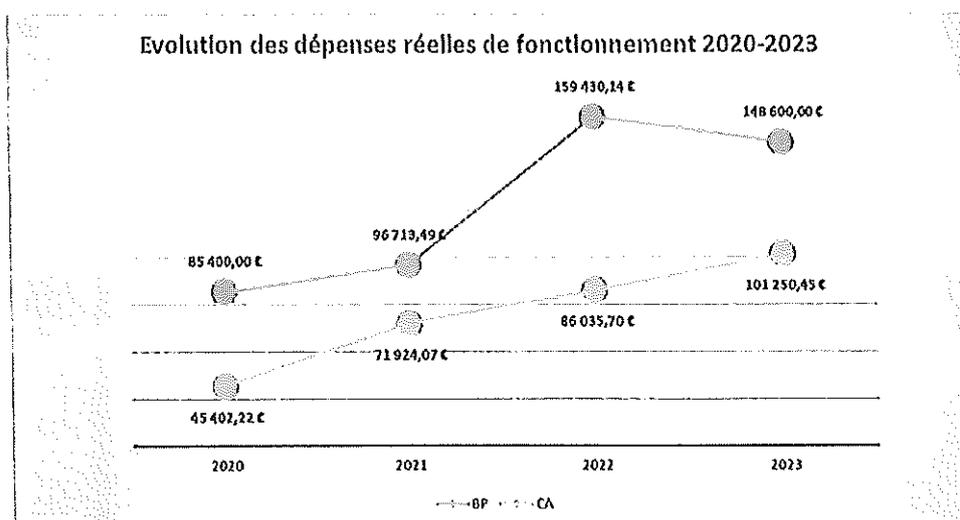
D'autres manifestations, plus nombreuses, verront le jour en 2024, en partenariat, notamment, avec le Centre de Coordination Haut de France, le Service de Prevention Santé du Département (SPS) ou le CPTS de Valenciennes.

### 3. Rétrospective Budgétaire et Stratégie 2023 du CCAS

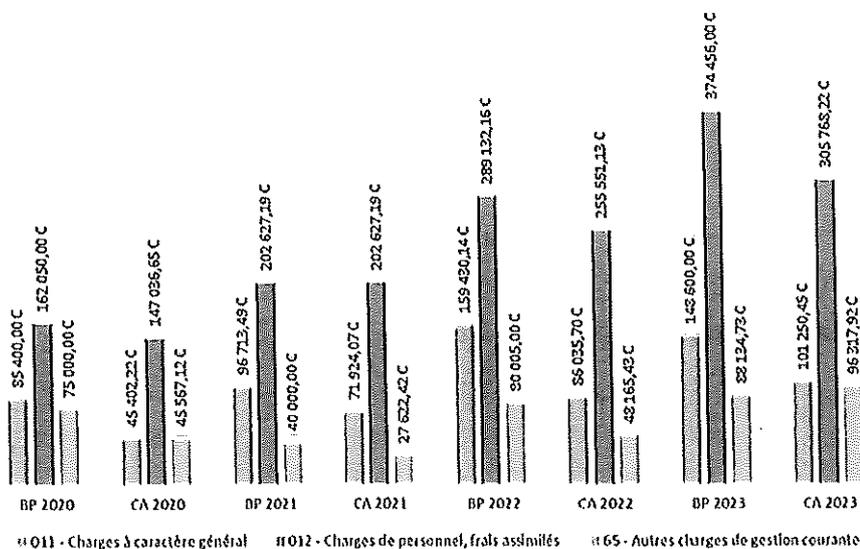
#### A. Rétrospective des Budgets du CCAS (sur les quatre dernières années) :

##### A.1 Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitres	2020		2021		2022		2023	
	BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP	CA
011 - Charges à caractère général	85 400,00 €	45 402,22 €	96 713,49 €	71 924,07 €	159 430,14 €	86 035,70 €	148 600,00 €	101 250,45 €
012 - Charges de personnel, frais assimilés	162 050,00 €	147 036,65 €	202 627,19 €	202 627,19 €	289 132,16 €	255 551,13 €	374 456,00 €	305 768,22 €
65 - Autres charges de gestion courante	75 000,00 €	45 567,12 €	40 000,00 €	27 622,42 €	80 005,00 €	48 165,43 €	88 134,73 €	96 317,92 €
Total général	322 450,00 €	238 005,99 €	339 340,68 €	302 173,68 €	528 567,30 €	389 752,26 €	611 190,73 €	503 336,59 €



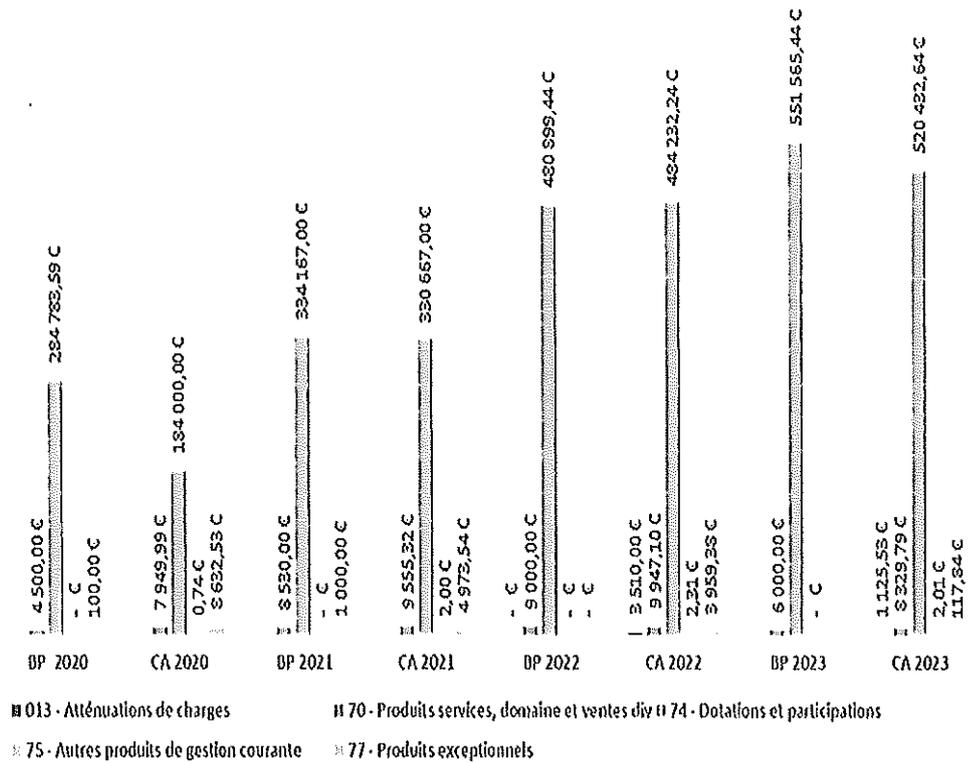
##### Evolution des dépenses de fonctionnement par chapitre 2020-2023



**A.2 Recettes réelles de fonctionnement :**

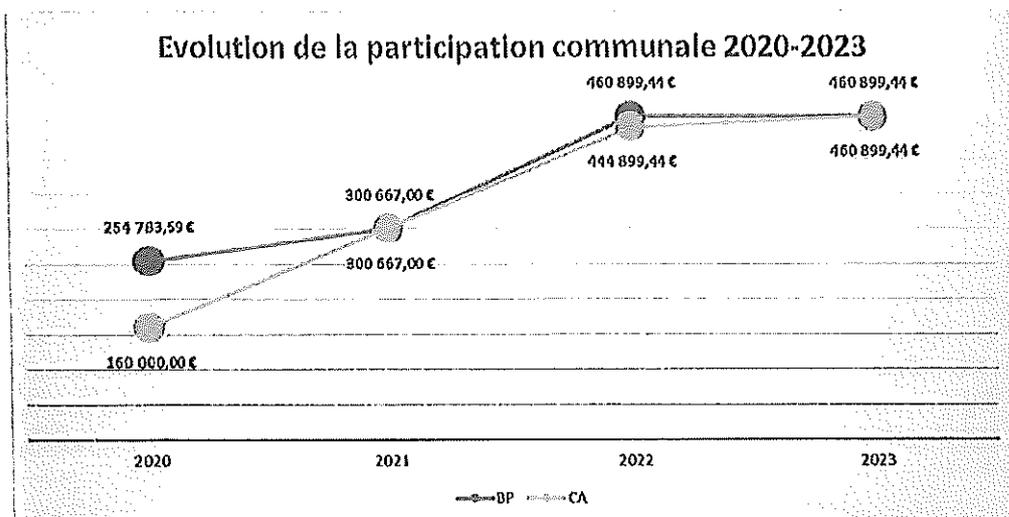
Chapitres	2020		2021		2022		2023	
	BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP	CA
013 - Atténuations de charges					- €	3 510,00 €		1 125,53 €
70 - Produits services, domaine et ventes div	4 500,00 €	7 949,99 €	8 530,00 €	9 555,32 €	9 000,00 €	9 947,10 €	6 000,00 €	8 329,79 €
74 - Dotations et participations	284 783,59 €	184 000,00 €	334 167,00 €	330 667,00 €	480 899,44 €	484 232,24 €	551 565,44 €	520 432,64 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	0,74 €	- €	2,00 €	- €	2,31 €	- €	2,01 €
77 - Produits exceptionnels	100,00 €	8 632,53 €	1 000,00 €	4 973,54 €	- €	3 959,38 €		117,84 €
<b>Total général</b>	<b>289 383,59 €</b>	<b>200 583,26 €</b>	<b>343 697,00 €</b>	<b>345 197,86 €</b>	<b>489 899,44 €</b>	<b>501 651,03 €</b>	<b>557 565,44 €</b>	<b>530 007,81 €</b>

Evolution des recettes réelles de fonctionnement par chapitre 2020-2023



### A.3 Evolution de la participation communale

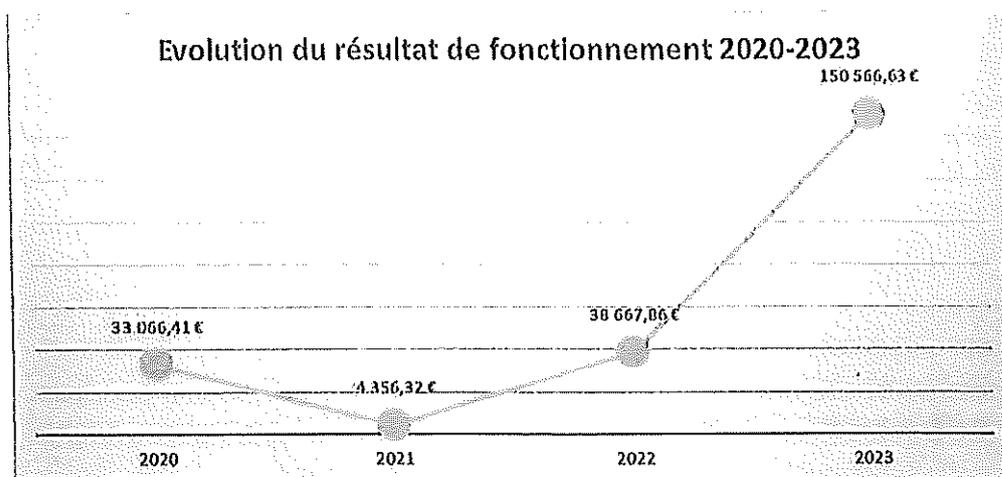
Article	2020		2021		2022		2023	
	BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP	CA
7474 - Participat' Communes	254 783,59 €	160 000,00 €	300 667,00 €	300 667,00 €	460 899,44 €	444 899,44 €	460 899,44 €	460 899,44 €



En 2024, la subvention Municipale devrait être au moins identique à l'année précédente.

### A.4 Résultat de fonctionnement reporté depuis 2020 :

Article	2020	2021	2022	2023
002 - Résultat de fonctionnement reporté	33 066,41 €	4 356,32 €	38 667,86 €	150 566,63 €



**B. Focus Exécution BP 2023 :**

**B.1 Dépenses de Fonctionnement :**

**Chapitre 011 – Charges à caractère général :**

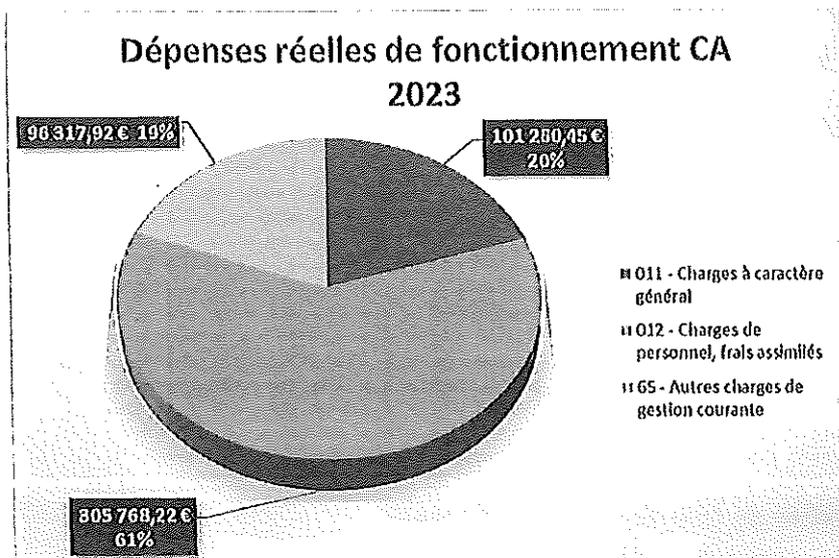
Articles	BP	CA
60611 - Eau et assainissement	3 600,00 €	195,62 €
60612 - Energie - Electricité	10 000,00 €	- €
60613 - Chauffage urbain	15 000,00 €	- €
60623 - Alimentation	600,00 €	193,67 €
60628 - Autres fournitures non stockées	300,00 €	78,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	300,00 €	- €
6064 - Fournitures administratives		- €
611 - Contrats de prestations de services	- €	- €
6132 - Locations immobilières		- €
61551 - Entretien matériel roulant	500,00 €	- €
6161 - Multirisques	1 000,00 €	1 040,05 €
6182 - Documentation générale et technique	1 000,00 €	73,00 €
6184 - Versements à des organismes de formation	2 000,00 €	- €
6228 - Divers	500,00 €	295,96 €
6232 - Fêtes et cérémonies	88 800,00 €	93 968,96 €
6247 - Transports collectifs	25 000,00 €	4 626,00 €
6256 - Missions		- €
6281 - Concours divers (cotisations)		779,19 €
<b>Total général</b>	<b>148 600,00 €</b>	<b>101 250,45 €</b>

**012 – Dépenses de personnel :**

Articles	BP	CA
6336 - Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 495,00 €	3 429,00 €
64111 - Rémunération principale titulaires	227 942,00 €	168 822,75 €
64112 - NBI, SFT, Indemnité résidence	9 813,00 €	10 654,54 €
64114 - Personnel titulaire – Indemnité Inflat°		- €
64118 - Autres indemnités titulaires	38 579,00 €	40 534,46 €
64131 - Rémunérations non tit.		- €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	29 813,00 €	26 451,00 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	61 701,00 €	54 809,47 €
6471 - Prestat° versées pour le compte du FNA	323,00 €	173,00 €
6474 - Versement aux autres oeuvres sociales	1 937,00 €	894,00 €
6488 - Autres charges	853,00 €	- €
<b>Total général</b>	<b>374 456,00 €</b>	<b>305 768,22 €</b>

65 – Autres charges de gestion courante :

Articles	BP	CA
6562 - Aides	55 000,00 €	65 975,50 €
6574 - Subv. fonct. Assoc., personnes privées	33 129,73 €	30 341,36 €
65888 - Autres	5,00 €	1,06 €
<b>Total général</b>	<b>88 134,73 €</b>	<b>96 317,92 €</b>



**B.2 Recettes de Fonctionnement :**

Chapitre 013 – Atténuation de charges :

Articles	BP	CA
6419 - Remboursements rémunérations personnel		1 125,53 €
<b>Total général</b>		<b>1 125,53 €</b>

Chapitre 70 - Produits services, domaine et ventes divers :

Articles	BP	CA
7031 - Concessions et redevances funéraires	6 000,00 €	4 742,29 €
7066 - Redevances services à caractère social		3 587,50 €
70878 - Remb. frais par d'autres redevables		- €
<b>Total général</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>8 329,79 €</b>

Chapitre 74 - Dotations et participations :

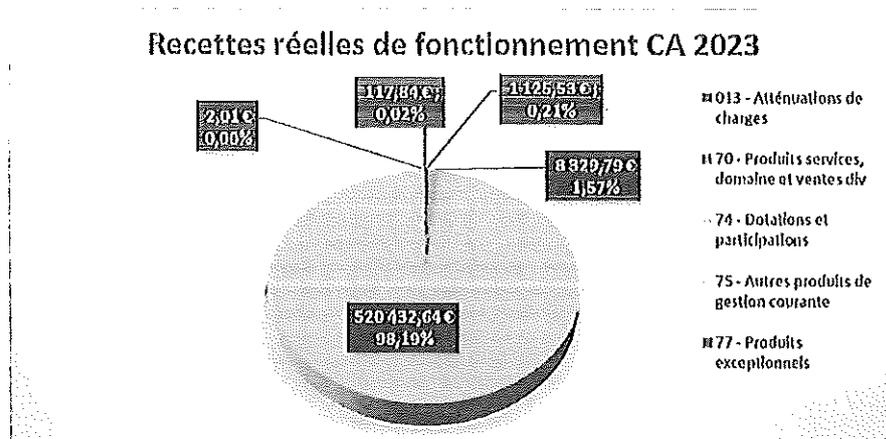
Articles	BP	CA
7473 - Participat° Départements	90 666,00 €	59 533,20 €
7474 - Participat° Communes	460 899,44 €	460 899,44 €
<b>Total général</b>	<b>551 565,44 €</b>	<b>520 432,64 €</b>

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante :

Articles	BP	CA
7588 - Autres produits div. de gestion courante	- €	2,01 €
<b>Total général</b>	<b>- €</b>	<b>2,01 €</b>

Chapitre 77 - Produits exceptionnels :

Articles	BP	CA
7788 - Produits exceptionnels divers		117,84 €
<b>Total général</b>		<b>117,84 €</b>



**B.3 Focus sur les Subventions du Conseil Départemental**

2023 aura été la première année civile pleine de la nouvelle convention entre le Département du Nord et le CCAS de Marly portant sur l'Axe 6.1 du nouvel AAP « Accompagnement Individuel de l'Insertion à l'Emploi » et, plus spécifiquement, sur « le Parcours Intégré avec Plateau Pluridisciplinaire ».

Cette nouvelle convention a permis au CCAS d'obtenir une subvention annuelle, pour 2023 mais aussi 2024 et 2025, de 65 000 euros, avec 80% de la somme versée sur l'année et 20% de part modulatoire débloquée en fonction des résultats et du bilan final à rendre au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

#### B.4 Focus sur les Subventions du Fonds Social Européen

La Cellule Emploi du CCAS de Marly a, en 2023, pour la 1ère fois, répondu à l'appel à projet du FSE et a reçu une réponse favorable au dernier trimestre de l'année.

Contrairement aux autres financeurs que peuvent être, par exemple, le Département ou l'Etat (Contrat de Ville), le Fonds Social Européen ne saucissonne pas ses subventions (première partie puis part modulatoire ou remboursement des sommes perçues) et ne paye qu'en fonction du réalisé et des résultats, après le Contrôle de Service Fait, au 30 Juin de l'année N+1.

En ce qui concerne l'opération FSE 2023, une subvention globale de 30 000 euros a été retenue par l'organisme instructeur.

#### B.5 Section d'Investissement

Tous les emprunts sont remboursés. Le CCAS est propriétaire d'un immeuble au 207 Avenue Henri Barbusse (ce logement est occupé gracieusement par l'association Secours Populaire) et de deux terrains (prairies) au Grand Cavin.

Le CCAS possède par ailleurs un véhicule de type Renault Kangoo totalement amorti à ce jour.

### C. Orientation Budgétaire et Stratégie d'Intervention Sociale

#### C.1 Les perspectives Financières

Malgré les crises successives (Ukraine, conflit Israélo-Palestinien, Inflation et hausses des prix) ayant perturbé l'économie nationale et mondiale et les efforts nécessaires pour maîtriser au mieux les charges à caractère général, La ville de Marly et son CCAS ont souhaité maintenir, voire, pour certaines actions, développer une offre de service conséquente et de qualité.

Pouvant s'appuyer, en 2023, pour la première fois depuis plusieurs années, sur une équipe complète et pluridisciplinaire, le CCAS a su innover d'un point de vue pédagogique (nouvelles actions à destination des Demandeurs d'Emploi, des Aînés, sur des thématiques jusque-là non couvertes comme la santé, la prévention, etc ...) et de ce fait aller chercher de nouvelles subventions (Etat, Département, FSE) qu'il souhaite, en 2024, encore enrichir et développer.

En sus du Département (65 000 euros) et de l'Europe (le CCAS envisage d'augmenter le nombre de bénéficiaires à intégrer dans la Cellule Emploi et, donc, de faire grimper la subvention annuelle de 30 000 à 40 000 euros), la structure va pouvoir se positionner sur de nouveaux appels à projets liés aux Séniors (Phosphor'Age) et à la Prévention Santé (ARS et CPAM).

L'objectif est toujours d'élargir la gamme d'intervention du CCAS et de multiplier les actions à destination de la population Marlysiennne en profitant des multiples possibilités financières offertes par les partenaires, Institutions et financeurs publics.

### C.2 Infrastructure et équipement

Pour la première fois, le CCAS de Marly va pouvoir, dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2024, compter sur des locaux plus modernes, adaptés au travail social, fonctionnels et dotés d'une grande salle d'activité et de réunion.

C'est en s'appuyant sur eux que l'équipe pluri disciplinaire du CCAS va pouvoir, enfin, animer des ateliers collectifs (informatique, prévention santé, sessions de recrutements, job dating, etc ...), organiser des colloques et séminaires, accueillir des partenaires et permettre aux Centres Sociaux de la commune de délocaliser leurs activités et favoriser la participation des habitants du Centre-Ville.

Sur le plan de l'équipement, le CCAS de Marly peut désormais compter sur un parc informatique moderne et récent, sur du matériel innovant (scanner portables pour les visites à domicile) ou spécialisé (outils et équipement liés à la lutte contre l'habitat indigne).

### C.3 Stratégie d'Intervention Sociale

Comme la précédente, l'année 2024 sera, en ce qui concerne la convention avec le Département du Nord (AAP 2022-2025) et l'accompagnement des allocataires du RSA, totalement tournée vers l'Insertion Socio-Professionnelle des personnes orientées par la SORA (Service d'Orientation et de Relation aux Allocataires).

Pour se faire, l'organisation de ces suivis reposera encore une fois sur le plateau pluridisciplinaire mis en place depuis Septembre 2022 et s'appuiera sur les multi compétences du CIP (G.Tourneur), du Référent RSA (R.Petit) et de la CESF référente de la Mission Logement/Insalubrité/Hygiène (M.Vitrant).

L'objectif étant de permettre, par un multi accompagnement et l'utilisation des outils d'insertion mis en place au sein du CCAS, de faciliter la qualification et la remise à l'emploi des allocataires du RSA considérés comme employable par les services du Département, tout en influant positivement sur leurs freins sociaux.

Le CCAS, conscient qu'un autre public que les allocataires du RSA peut avoir besoin de ses services et notamment sur le volet de l'emploi, souhaite développer un peu plus chaque année sa Cellule Emploi – constituée de ses deux actions phares « Parcours Gagnant » et « Autonomie sur Toi » - pour rayonner sur toute la commune et tous les Marlysiens.

Pour se faire, le CCAS tentera, en 2024, d'aller chercher encore plus de subventions européennes (FSE avec le GIP du Hainaut) et tentera de maximiser ses missions d'insertion professionnelle en développant l'activité C.R.E (Chargé de Relation Entreprise) du C.I.P.

La structure continuera, en 2024, à animer, organiser, structurer toutes les actions, activités, ateliers qui constituent l'ADN et les principales missions, légales comme facultatives, d'un Centre Communal d'Action Sociale.

- Insertion professionnelle et lutte contre les freins périphériques :
  - Accompagnement annuel, en file active, de 100 allocataires du RSA (entrées et sorties permanentes) dans le cadre des CER (Contrat d'Engagement Réciproque) portés par le Plateau Pluridisciplinaire du CCAS.
  - La CELLULE EMPLOI que composent l'Action d'Insertion Professionnelle Parcours Gagnant influant sur la Définition des Projets Professionnels, le co financement de formation, le positionnement sur offres d'emplois et le suivi dans l'Emploi des Marlysiens (action alimentée par le Fonds d'Aide à l'Insertion Professionnelle du CCAS dans le cadre de la Commission Permanente) et l'Action de Lutte contre les Freins Périphériques à l'Emploi Autono-Mise sur Toi permettant de travailler sur la Fracture Numérique, la Mobilité et la Garde d'Enfants lors d'une intégration en formation ou d'une reprise d'activité professionnelle.
  - Développement, par le CIP, de son activité CRE (Chargé de Relation Entreprise) dans le but de pouvoir proposer, en direct, des offres d'emplois négociées avec les employeurs de Marly aux chercheurs d'emplois qu'il accompagne (Randstat, AVAD, O2, GEIQ Pro, etc) et partenariat accru avec les Employeurs de la Zone des 10 Muids et ceux de l'UCAM.
  - Mise en place d'un partenariat conventionnel entre la Cellule Emploi du CCAS de Marly et CAP Emploi (Organisme en charge de la réinsertion professionnelle des Travailleurs handicapés).
  - Organisations de forums, journées thématiques et autres manifestations à visées professionnelles.
  - Permanence, dans la Maison du Projet de La Briquette, de la Cellule Emploi pour travailler sur les clauses d'Insertions et les offres d'emplois générées par le projet ANRU.
  - Utilisation encore accrue de la Plateforme Inclusion pour le positionnement des Marlysiens sur les ACI (Atelier Chantier d'Insertion) et EI (Entreprise d'Insertion) (AGEVAL, AJAR, POINFOR, 4 Epingles, etc)
  - Participation du CCAS et, notamment, de la Cellule Emploi, aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) via les Réseaux Sociaux dans

le but de promouvoir les actions de la structure, les aides à l'insertion professionnelles et les offres d'emplois disponibles.

- Gestion de la Politique de la Ville/Contrat de Ville

- Volet d'Accompagnement des habitants au projet NPNRU totalement transformée et en partenariat avec le Centre Social de la Briquette avec l'Action « La Maison du Projet » et l'Instance Citoyenne de Concertation qui y est intégrée.
- Les actions d'Insertion Professionnelle « Parcours gagnant » et « Auto-Mise sur Tol » proposées à l'Etat dans le cadre de l'Appel à projet 2024, rayonnant sur le Quartier Prioritaire de La Briquette et validée par l'Instance décideuse pour une CPO de 3 ans.
- Soutien aux Actions du Contrat de Ville (animation et logistique) portées par l'ACSRV sur la commune (Epicerie Solidaire, Fab Lab, VVV Jeunes Citoyens Engagés, Maison du Projet, etc ...).

- Aide en faveur des Aînés :

- Nouvelle organisation du Pôle Sénior avec une équipe renforcée par une Travailleuse Sociale et une Coordinatrice Solidarité Santé chargées, toutes deux, de réaliser des visites à domicile chez les aînés les plus vulnérables.
- Création d'un poste de Coordinatrice Solidarité Santé chargée de la réorganisation des dispositifs « Plan Grand Froid », « Plan Canicule », du listing « Personnes Vulnérables », de l'animation de la convention entre « le CCAS/la MDPH/le Département du Nord » et de la mise en œuvre des actions de préventions Santé.
- Aide au Maintien au Domicile des Seniors : Constitution des dossiers d'APA, Téléalarme, Portage de repas à Domicile (API), Service de Travaux à Domicile (Partenariat L'UCIE Service sous la forme d'une nouvelle convention depuis Février 2022 et prolongée jusqu'en 2024).
- Mise en place d'un partenariat avec l'AVAD, seul organisme d'Aide à la Personne de la commune, dans le cadre du repérage des publics seniors les plus isolés et fragilisés.
- Convention Partenariale entre le CCAS de Marly et les Petits Frères des Pauvres pour la mise en place d'un suivi au long court des Aînés Isolés, notamment ceux qui auront été signalés par l'AVAD et les autres membres du réseau d'alerte.

- Animation du Collège des Sages permettant d'impliquer les Aînés dans la vie de la commune (avec ligne budgétaire leur étant allouée pour faciliter leurs actions et manifestations).
- Action en faveur des Aînés : Organisation de deux gouters des Aînés/an, Banquet des Aînés, Colls de Noël, Préparation de la semaine Bleue, Noces d'Or, les Jeudis des Aînés en concertation avec les membres du Collège des Sages.
- Accompagnement social des Séniors : Constitution des dossiers d'Aide Sociale, Obligation Alimentaire, Demandes de Retraite, Demandes d'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées), SASPA (Service de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées), Demandes d'Aides Alimentaires.
- Lutte contre la précarité :
  - Aide Alimentaire, sous la forme de Chèques CAP, tout au long de l'année, pour les Marlysiens les plus en difficulté et corrélée à un suivi social global.
  - Commission Permanente sur la thématique Fonds de Secours Financier pour l'aide au paiement de factures lourdes (Eau, gaz, électricité, etc ...) en additionnalité du Droit Commun et des autres Fonds existants (Budget alloué aux commissions en augmentation, compte tenu de la crise économique).
  - Commission Permanente sur la thématique Fonds d'Aide à l'Autonomie des Personnes Handicapées pour l'aide au paiement de frais inhérents à la situation médicale de la personne, adaptabilité du moyen de locomotion ou de l'habitat, etc... (Budget alloué aux commissions en augmentation, compte tenu de la crise économique).
  - Préparation de l'Arbre de Noël pour les enfants des personnes suivies par le CCAS de Marly.
  - Soutien aux Associations d'Insertion ou caritatives (Secours Populaire, APF, L'Ucie Service, Restos du Cœur).
  - Partenariat CCAS de Marly-Mutuelle JUST pour offrir à la population la plus en difficulté la meilleure couverture médicale possible au moindre coût.
- Maillage Partenarial :

L'objectif et le rôle du CCAS est aussi de permettre et de faciliter l'accès des Marlysiens aux services partenaires. Ainsi nos locaux accueilleront durant toute l'année 2023 :

- Le Trésor Public le Jeudi Matin de 8h30 à 12H.
  - L'UTPAS SSD les 2ème et 4ème Jeudi matin
  - POINFOR le Mercredi Matin, de 9h à 12h, dans le cadre du suivi des allocataires du RSA non orientés vers le CCAS
  - La Mission Locale le Vendredi matin, de 9H à 12H.
  - Le PLIE le Vendredi Après Midi de 13h30 à 17H.
  - PRIM'TOIT chaque dernier Vendredi de chaque mois.
  - L'Association « Conjointes Survivants » le dernier vendredi de chaque mois (matin).
  - Convention d'Occupation du bâtiment « Av H.Barbusse » entre le CCAS de Marly et le Secours Populaire pour son utilisation quotidienne par l'Association Caritative.
  - L'ACI AGEVAL tous les 1<sup>er</sup> Mardi AM du mois pour un suivi en binome des Marlysiens salariés de la structure.
  - L'AGSS de l'UDAF tous les 2ème Lundi de chaque mois.
- Santé et Handicap :
    - Création d'un poste de Coordinatrice Solidarité Santé chargée de la conceptualisation de nouvelles actions de Prévention Santé 2024 (Défi connecté, Ateliers de sensibilisation avec le SPS du Département, actions ELSAN, etc ...) et qui passera, à compter de Mars 2024, à 1 ETP.
    - Constitution de Dossiers CMU et aide complémentaire en liaison avec la CPAM.
    - Accompagnement des Familles et mise en relation avec les Partenaires de Santé, SPS (Service de Prévention Santé du Département), Club de Prévention.
    - Travail partenarial avec le CLIC, orientations, suivis communs.
    - Mise en place, dans les nouveaux locaux du CCAS, d'ateliers Informatiques réguliers, en partenariat avec la CPAM, sur l'utilisation optimale de la plateforme AMELI.FR
    - Accompagnement des personnes atteintes d'un ou de plusieurs Handicaps pour l'accès aux droits.

- Aide à la constitution des dossiers MDPH, demande d'AAH, pension d'Invalidité, Prestation de compensation du Handicap.
- Aides Financières dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Autonomie des Personnes Handicapées (Budget alloué aux commissions en augmentation, compte tenu de la crise économique).
- Logement :
  - Aide aux usagers et demandeurs relatives aux démarches Logement (Constitution du Dossier Unique Départemental, réalisation, en ligne, des demandes ADOMA, Certificat de Recevabilité Administrative, FSL Aide à l'Installation Logement Identifié, Dossier DALO, PDALHPD).
  - Utilisation, par le CCAS, du Système National d'Enregistrement et utilisation du logiciel Cerbere.
  - Permanences ADOMA réalisées par la Conseillère En Economie Sociale et Familiale en fonction des demandes et des besoins.
  - Soutien des candidatures dans le cadre des commissions d'attributions de logements bailleurs publics (Participations aux CIIR et CAL).
  - Accompagnement des personnes en situation d'impayés et constitution des FSL Aide au Maintien ou intervention financière de la Commission Permanente sur la thématique « Fonds d'Aide Financière ».
  - Lutte contre l'habitat indigne grâce aux VAD de Mlle M.Vitrant et les Rapports RSD qui en découlent.
- Mobilité Senior/Handicap :
  - Aide à la mobilité des Aînés avec le Pass Seniors pour les personnes non-Imposables (15 euros/mois).
  - Constitution des dossiers de Pass City permettant d'attribuer, sous conditions de ressources, un abonnement mensuel de transport dans le réseau Transville.
  - Transport de Proximité avec un nouveau véhicule plus adapté aux besoins des Marlysiens concernés.

- Aide à la mobilité des personnes en situation de Handicap et permettant l'attribution d'un ticket de 10 voyages.